REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 18 au 24 janvier 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Sécurité portuaire.....2
- Ensuring the security of the countries of the South
- Keeping Global South Ssafe and secure

1.6 Connectivité maritime.....4
- Maersk va quitter les Comores : l'importance d'une compagnie maritime régionale

2. Centres d'Intérêts

2.1 Economie.....8
- Fonds de pension des employés : Air Mauritius économise Rs 2,35 milliards en changeant des conditions
- MCCI : signature d'un protocole d'accord pour l'hébergement du bureau régional Africa Business Council
- Agriculture : De nombreux dégâts causés par les fortes pluies
- L'Uccia et la chambre de commerce franco-comorienne scelle un partenariat

2.2 Environnement.....9
- Environnement – Quarante-cinq aires protégées soutenues
- Environnement Validation d'un projet de protection du parc national de Mwali

2.3 Réchauffement climatique.....12
- Réchauffement climatique : la France va déployer 80 flotteurs Argo par an pour sonder les océans
- Changement climatique : renforcer la résilience face aux risques climatiques

2.4 Covid-19.....14
- Covid-19 : 54 décès et 1467 nouveaux cas en une semaine

2.5 Société.....15
- 288 583 personnes ont déjà reçu leur Booster Dose
- Rentrée scolaire : un protocole sanitaire complexe, le Covid toujours bien présent
- Reprise des classes en présentiel pour tous : défis, appréhensions et attentes

Ensuring the security of the countries of the South

The security of the main maritime trade routes is essential to ensure the economic development and prosperity of the countries of the South. The first steering committee of a safety and navigation support program in the South Atlantic and Indian Ocean was held (January 19-20), with online and in-person participation.

The meeting provided participants with assistance to strengthen their strategic directions. The steering committee agreed on monitoring tools to assess overall program performance, including finance, communications, and reporting methods. The event also discussed a range of issues including port security legislation, cargo and passenger data exchange system and law enforcement response capabilities in the region.

The Eastern and Southern Africa and Indian Ocean Region Port and Shipping Security Program is sponsored by the European Union, under the overall strategic direction of the Indian Ocean Commission (COI). The project is implemented by IMO, together with the International Criminal Police Organization (INTERPOL) and the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

Officials from nine beneficiary countries* attended the meeting, as well as representatives of international organizations and implementing partners: IMO, INTERPOL and UNODC.
*Angola, Comoros, Kenya, Madagascar, Mauritius, Mozambique, Namibia, Seychelles and United Republic of Tanzania.
Source: IMO

Keeping Global South Ssafe and secure

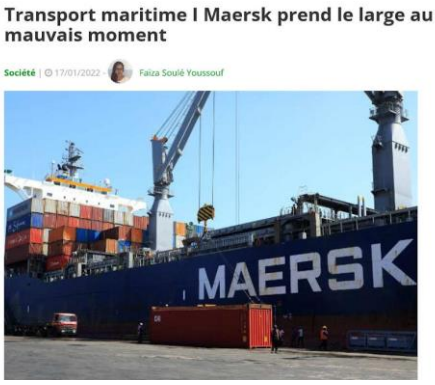
Keeping key maritime trade routes safe is critical to ensuring economic development and prosperity of the Global South. The first steering committee of a programme to support safe navigation and security in the South Atlantic and Indian Oceans has been held (19-20 January), with participation online and in-person.

The meeting provided participants with assistance to strenghten their strategic directions. The steering committee agreed on monitoring tools to assess the overall performance of the programme including the financial side, communications and reporting methods. The event also looked at a range of issues including port security legislation, data exchange system on cargo and passengers and response capacities of law enforcement agencies in the region.

The Programme on Port Security and Safety of Navigation in the Eastern and Southern Africa and the Indian Ocean region is sponsored by the European Union, under the overall strategic direction of the Indian Ocean Commission (IOC). The project is being implemented by IMO, jointly with the International Criminal Police Organization (INTERPOL) and the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC).

Officials from nine beneficiary countries* attended the meeting, along with representatives from international organizations and the implementing partners: IMO, INTERPOL and UNODC.
*Angola, Comoros, Kenya, Madagascar, Mauritius, Mozambique, Namibia, Seychelles and United Republic of Tanzania.

Maersk va quitter les Comores : l'importance d'une compagnie maritime régionale



Le départ de Maersk des Comores rappelle combien les pays de notre région sont sous la dépendance d'acteurs extérieurs pour assurer leur ravitaillement et leurs exportations. La création d'une compagnie maritime régionale propre aux pays de la COI permettra de maîtriser le lien entre notre région et le monde, et d'éviter de tomber dans une situation de monopole au profit d'une société privée, comme ce sera le cas à partir du 31 mars prochain quand CMA-CGM sera seule aux Comores.

Dans son édition du 17 janvier, Al Watwan annonce le départ de la compagnie maritime Maersk des Comores à partir du 31 mars.

« Maersk, armateur numéro 1 au niveau mondial, va cesser ses opérations aux Comores à compter du 31 mars prochain. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre chez tous les professionnels dont les entreprises seront sérieusement affectées par le départ du mastodonte danois. L'information a été confirmée par son représentant à Moroni, Amin Naçr-Eddine de l'agence Spanfreight. »

La CMA-CGM sera donc en position de monopole :

« Selon les différents interlocuteurs, il va falloir « prendre les dispositions nécessaires pour maintenir la compagnie qui reste », à savoir la Cma-Cgm qui sera donc d'ici deux mois, en situation de monopole. « Nous sommes en droit de redouter une inflation de fait », fait observer Sitti Djaouharia Chihabiddine. »

Conclusion :

« En tout cas, ce départ tombe mal. Alors que depuis près d'une année, l'approvisionnement des produits de première nécessité se fait difficilement avec le dérèglement dû à la pandémie et avec des pénuries en tout genre, .« Ne perdons jamais de vue que nous sommes dans un archipel et quasiment tout ce que nous consommons provient de l'étranger », a prévenu la présidente de Vaniacom. »

Seulement 1% du commerce de La Réunion se fait avec ses voisins

Cet événement rappelle l'importance d'une revendication : la création d'une compagnie maritime régionale commune aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles.
Une telle compagnie aurait comme tâche de contribuer à intensifier le commerce entre ces pays voisins. Rappelons que celui de La Réunion avec les autres membres de la COI se limite à 1 % de son commerce extérieur, tandis que plus de 75 % de nos importations en valeur vient d'un ensemble de pays à l'autre bout du monde : l'Union européenne.
Une compagnie maritime régionale vise également à donner aux peuples de notre région la maîtrise de leur désenclavement et de leurs échanges avec le monde. En effet, dans la situation actuelle, les importations des Comores dépendent des tarifs fixés par Maersk et par CMA-CGM qui sera en situation de monopole à partir du 31 mars prochain. Ces deux sociétés ne sont pas comoriennes, et leur centre d'intérêt n'est pas l'océan Indien.

Ne plus dépendre de décisions extérieures

Maersk a décidé de ne plus desservir les Comores, ce qui risque de causer d'importantes difficultés pour les acteurs économiques et surtout une hausse des prix des produits de première nécessité dans un cadre de déréglement du marché mondial du fret maritime, causé par la pandémie de COVID-19 et la spéculation sur cette activité.
Une compagnie maritime régionale permettra la continuité du service. Ainsi, il n'y aura pas à craindre les conséquences du départ d'un opérateur, la compagnie maritime régionale sera là pour assurer le désenclavement et le ravitaillement de la population.
M.M.

Lire aussi :

- https://www.ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2022/01/21/tribune-libre-de-jean-luc-poudroux-le-depute-s-exprime-sur-l-aide-de-20-millions,146329.html
- https://www.zinfos974.com/Tribune-du-depute-Jean-Luc-Poudroux-concernant-l-avenir-d-Air-Austral_a178115.html

Fonds de pension des employés : Air Mauritius économise Rs 2,35 milliards en changeant des conditions

PAR PATRICK HILBERT



Le dossier était un casse-tête depuis plusieurs années. Finalement, une solution semble avoir été trouvée. Le fonds de pension d'Air Mauritius était déficitaire de Rs 5,05 milliards. En revoyant certains aspects des bénéfices, et grâce à une injection de Rs 2,7 milliards, le 1er octobre dernier, le trou a été comblé. Les quelque 400 bénéficiaires ont été informés, le jeudi 20 janvier, par le Board of Trustees d'Air Mauritius Limited Pension Scheme.
Mécontents du fait qu'ils percevront moins d'argent, certains bénéficiaires comptent porter l'affaire devant la justice.
Chez Air Mauritius, il y a deux types de plan de pension. Le premier est basé sur les Defined Benefits et le second sur les Defined Contributions. Ceux inscrits au second plan perçoivent, à leur retraite, une pension basée sur leurs contributions au fil des années. Tous ceux qui ont pris de l'emploi chez Air Mauritius depuis ces 20 dernières années ont été inscrits sur ce plan, qui ne pose aucun souci particulier à ce jour.
Par contre, le plan de pension basé sur les Defined Benefits, où c'est Air Mauritius qui contribue et qui permet aux employés de pouvoir partir à la retraite après avoir fait une carrière de 33 1/3 ans au sein de la compagnie nationale d'aviation et de bénéficier d'une pension équivalente à 2/3 de leur dernière paie posait un problème majeur.
De par sa structure, elle était devenue lourdement déficitaire, au point où il fallait combler un trou de Rs 5,05 milliards. Et c'était à Air Mauritius de trouver cet argent, alors qu'elle faisait face à des problèmes financiers depuis plusieurs années. Le dossier était donc un des gros casse-têtes sur lesquels les administrateurs ont dû se pencher, lorsqu'ils ont pris en main la compagnie, le 22 avril 2020, date à laquelle Air Mauritius a été placée sous administration volontaire par son conseil d'administration. **Suite de l'article**

MCCI : signature d'un protocole d'accord pour l'hébergement du bureau régional Africa Business Council



Un protocole d'accord entre la Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI et l'Africa Business Council pour l'hébergement du bureau régional de cette instance pour l'Afrique australe, à été signé, cette semaine. Cela en marge des célébrations marquant l'Africa Day, le 20 janvier.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international et ministre du Transport et du métro léger, Alan Ganoo a participé à une cérémonie d'allumage de la torche, organisée par la MCCI. Dans ce contexte, Guillaume Hugnin, président de la MCCI et Marday Venkatasamy, vice-président de l'AfBC ont rendu une visite de courtoisie au Premier ministre, Pravind Jugnauth. Lors de cette fonction organisée au siège de la MCCI a vu la participation d'Alan Ganoo, de Guillaume Hugnin, du vice-président de l'AfBC et président du COMESA Business Council, Marday Venkatasamy, entre autres.

En vertu du protocole d'accord signé entre la MCCI et l'AfBC, le bureau régional de cette entité pour la région de l'Afrique Australe et de l'Océan Indien sera hébergé au sein de la MCCI. Fondée en 2020, l'AfBC est opérationnel depuis novembre 2021.

«L'AfBC est la voix du secteur privé en Afrique et pour l'Afrique. Il s'aligne avec l'engagement de l'Union africaine à booster le commerce intra-africain, et à accélérer l'implémentation de l'African Continental Free Trade Area (AfCFTA)», a souligné Marday Venkatasamy lors de son intervention. Il a largement évoqué le rôle et l'importance de cet organisme central. Parmi les objectifs que compte l'AfBC, il y a l'engagement de faire de l'Afrique un continent compétitif, innovateur et propice au commerce transfrontalier, ainsi qu'à l'investissement et à l'industrialisation.

Le vice-président de l'AfBC a affirmé que huit comités techniques ont été institué, dont un présidé par lui-même et qui a trait au transport et à la logistique «Le manque de connectivité aérienne et maritime est un problème pressant pour le développement du secteur privé africain. On ne peut plus se permettre les coûts élevés du fret et de la logistique », a dit Marday Venkatasamy. Il a fait remarquer qu'au cours de cette année des protocoles d'accord seront signés avec l'AfCFTA, ainsi que de partenariats stratégiques avec le Centre du Commerce International ou encore, avec plusieurs Chambres de Commerce. **Suite de l'article**

Agriculture : De nombreux dégâts causés par les fortes pluies



Certains riziculteurs ont déjà perdu la totalité de leur production de cette saison.

es impacts économiques des fortes pluies de ces deux dernières semaines s'aggravent de jour en jour. Outre les dégâts sur les infrastructures publiques, les routes, l'inondation des zones habitées, etc. les activités agricoles sont également touchées par les précipitations intenses, dans la région Analamanga. *« Les pluies sont trop fortes, par rapport à la capacité des canaux d'évacuation. Nous n'arrivons plus à dormir. Jours et nuits, nous sommes obligés de surveiller les zones cultivées, pour s'assurer qu'il n'y ait pas de rupture de digue ou autres problèmes de ce genre »,* nous a confié un riziculteur opérant dans le district d'Avaradrano. D'après ses explications, l'érosion du sol représente également une grande problématique, car aujourd'hui, les zones cultivées sont facilement ensablées, dès que les fortes pluies surviennent. C'est d'ailleurs ce qui cause le plus de dégâts chez les cultivateurs d'Antananarivo et ses environs. Il faut noter que les pertes de productions agricoles actuelles auront certainement des répercussions significatives sur le pouvoir d'achat des consommateurs, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, faute de production locale.

Antsa R.

L'Uccia et la chambre de commerce franco-comorienne scelle un partenariat

24/01/2022  Andjouza Abouheir



Suite de l'att

L'Uccia et la Chambre de commerce franco-comorienne ont signé jeudi dernier une convention de partenariat. Ce document comporte 8 grands axes, marque la volonté de créer les conditions favorables pour mobiliser les experts du meilleur des affaires et du développement de notre pays.

L'Union des chambres de commerce (UCCIA) et la chambre de commerce franco-comorienne ont scellé leur nouveau partenariat jeudi 20 janvier dernier à Moroni. Cette cérémonie a vu la présence du ministre de l'éducation nationale Djaffar Salim Allaoui, représentant du ministre de l'Economie, du secteur privé, de l'ambassadeur de France et quelques figures de la diaspora. La convention marque et témoigne la volonté de créer les conditions favorables pour identifier et mobiliser les experts du milieu des affaires au sein de la diaspora à venir diffuser leur savoir-faire et contribuer ainsi au développement de notre pays. Huit grands axes sont consacrés dans cette convention à savoir la promotion des échanges commerciaux et les investissements, favoriser les relations entre les communautés d'affaires européennes et françaises et l'accès au marché comorien et ses opportunités, etc.

C'était l'occasion pour le député français d'origine comorienne Said Ahamada d'exprimer son émotion qui est la sienne. « Cette convention est un pont entre la France et Comores dans le monde économiques et des affaires. Nous sommes parmi les pays ayant une forte diaspora, c'est un atout considérable pour le pays. Et parmi nos objectifs se trouve la promotion de la destination Comores », souligne-t-il.

Suite de l'article

Environnement – Quarante-cinq aires protégées soutenues

21 janvier 2022 Commenter Diamondra Randriatsoa 0 Vues 3 minute(s) pour lire



Le Parc National de Lokobe fait partie des bénéficiaires

Sur les cent vingt-trois aires protégées du Système des aires protégées de Madagascar(SAPM), quarante-cinq bénéficieront de subventions annuelles de la part de la Fondation pour la Biodiversité et les Aires Protégées de Madagascar(FAPBM) en 2022. La totalité des financements s'élève à 10 711 991 923 MGA (2 735 170 USD). La surface totale des aires protégées financées couvre 3 231 165 Ha, soit 50 % de la superficie totale du SAPM.

Pour cette année, six nouveaux sites vont bénéficier de ces financements dont Ambodivahibe (géré par Conservation International), Ankivonjy (géré par WCS), Andrafiamena Andavakoera (géré par Fanamby) et Ibity (géré par Missouri Botanical Garden), grâce à une contribution au capital de l'Agence Française de développement en 2020, le Parc National de Lokobe. Pour l'aire protégée de Menabe Antimena (APMA), victime d'une grave déforestation, les discussions sont actuellement en cours pour fixer le financement à attribuer.

Les subventions seront particulièrement destinées aux activités de développement communautaire pour le bien-être des communautés riveraines aux aires protégées, y compris les activités alternatives et génératrices de revenus.

Gestion

Les financements seront également affectés pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes ainsi que la sécurisation des coûts opérationnels des aires protégées financées.

Deux mécanismes de financement, destinés à renforcer les capacités des gestionnaires d'aires protégées ou à faire face à des situations exceptionnelles sont proposés en addition aux subventions annuelles. Tout gestionnaire d'aires protégées peut s'adresser à la FAPBM, qu'il bénéficie ou non d'un financement annuel de la Fondation. Près de 95% de financements proviennent des intérêts du capital investi parla Fondation.

Suite de l'article

Environnement Validation d'un projet de protection du parc national de Mwali



L'île de Mwali, qui a déjà perdu 60% de sa surface forestière entre 1950 et 2010, vient d'être classée comme réserve de biosphère mondiale par l'Unesco. Pour le directeur du parc national de Mwali, Moussa Ben Antoy, «le mécanisme Redd+ visant la réduction des émissions de Co2 lié à la déforestation et à la dégradation des forêts constitue un levier et un outil important pour l'atténuation du changement climatique et la conservation des forêts».

Le bureau exécutif du parc marin national de Mwali (Pnm+) a validé le projet de réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation (Redd) des forêts au cours d'une réunion tenue vendredi 21 janvier. Le projet qui vise à protéger la forêt de Mwali fortement dégradée, sera mis en œuvre au courant de l'année 2022.

L'atténuation du changement climatique et la conservation des forêts

Pour le directeur du Pnm, Moussa Ben Antoy, «le mécanisme Redd+ visant la réduction des émissions de Co2 lié à la déforestation et à la dégradation des forêts constitue un levier et un outil important pour l'atténuation du changement climatique et la conservation des forêts «. Il ajoute : « à Mwali le futur projet formait le socle des principales composantes des stratégies nationales pour le climat en collaboration avec le secteur de l'agriculture et de la protection de la biodiversité». Il dira enfin que» si nous arrivons à redresser la situation, les agriculteurs seront les premiers gagnants, car ils auront de l'eau en permanence pour leurs cultures. Ce projet est aussi l'occasion de voir la forêt comme un levier, une ressource d'avenir et non plus comme un bien consommable. Et si en 60 ans Mwali a perdu 60% de sa surface forestière, on est en droit de se demander ce qu'il restera dans 20 ans si rien n'est fait aujourd'hui».

Réchauffement climatique : la France va déployer 80 flotteurs Argo par an pour sonder les océans

Par Ilias Psarianos, France Bleu

Pour en savoir encore plus sur l'océan et sa réponse face au changement climatique, la France va mettre à l'eau 80 balises Argo chaque année pendant dix ans. Au total, 4.700 flotteurs Argo surveilleront l'océan en 2030. Certains pourront même descendre jusqu'à 6.000 mètres de profondeur.



Principal régulateur du climat, l'océan est aujourd'hui surveillé en temps réel par 4.000 flotteurs Argo déployés aux quatre coins des mers du monde. Pour encore mieux comprendre les impacts du changement climatique sur l'océan, la France va investir 21 millions d'euros pour développer son réseau de balises qui surveillent les océans, des balises plus perfectionnés avec plus de fiabilité et une durabilité améliorée. Certains de ces flotteurs pourront même plonger jusqu'à 6.000 mètres de profondeurs.

La France déploie ces flotteurs essentiellement en Méditerranée, Atlantique Sud, Atlantique Nord, dans les zones tropicales, Océan Austral et Océan Indien. Une trentaine de pays dans le monde participent à cette étude sur le climat. C'est le cas des États-Unis, de la Chine, du Japon, de l'Australie, de la Grèce, l'Allemagne, l'Angleterre…

Des balises à la dérive au gré des courants

Largués depuis des navires, ces instruments sous-marins autonomes **dérivent pendant six ans au gré des courants** et prennent le "pouls" de l'océan à différentes profondeurs, jusqu'à 2.000 mètres, puis remontent en surface pour **effectuer des données de températures, d'acidité (pH) ou quantité d'oxygène dans l'eau**. Ces données recueillies sont ensuite transmises via satellite à la communauté scientifique, puis le flotteur repart à la dérive au gré des courants marins. Ces flotteurs sont précieux pour étudier les liens étroits entre océan et climat mais aussi pour valider les données océanographiques acquises depuis l'espace par les satellites et alimenter les modèles opérationnels de **prévision océanographique et météorologique**.

Changement climatique: Renforcer la résilience face aux risques climatiques

21/01/2022 Mmagaza



Un atelier de consultation et de validation de grandes lignes pour l'élaboration de la note conceptuelle à soumettre au Fonds d'Adaptation a été tenu le 15 janvier dernier à la Direction générale de l'Environnement.

Cette note conceptuelle est une première étape qui devrait permettre au pays de pouvoir développer un projet de résilience au changement climatique et ainsi bénéficier d'un financement du Fonds d'adaptation à travers la FAO qui a reçu du gouvernement une lettre d'endossement pour souscrire au Fonds d'Adaptation. L'objectif global du projet est de réduire l'exposition aux impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance par une approche intégrée, globale et éco systémique.

Le projet vise à contribuer au développement rural, à la réduction de la pauvreté et aux moyens de subsistance résilients en fournissant les voies et moyens adéquats pour la gestion durable des forêts et des paysages tout en mettant en œuvre des solutions écosystémiques telles que la restauration des zones dégradées, la promotion de l'agroforesterie, la conservation des ressources forestières, etc. Cela renforcera la résilience socio-écologique de paysages entiers et des communautés qui en dépendent, créant des emplois verts et des moyens de subsistance résilients.

Suite de l'article

Covid-19 : 54 décès et 1467 nouveaux cas en une semaine

La Covid-19 continue de faire des victimes. 54 décès supplémentaires ont été signalés durant la semaine du 15 au 21 janvier. Le cumul des décès se porte ainsi à 1223 depuis l'apparition de cette maladie dans le pays. Concernant les nouvelles contaminations, 1467 sur les 9508 tests réalisés sont revenus positifs sur la période indiquée, portant à 56 686 le nombre total des cas confirmés et 361 623 le nombre des tests effectués. Pour les guérisons, 1631 malades ont recouvré la santé en une semaine et Madagascar comptabilise en tout 52 012 patients guéris jusqu'ici. Cependant, 175 personnes qui ont développé la forme grave de cette maladie sont actuellement soignées dans les centres de prise en charge.
Narindra Rakotobe

288 583 personnes ont déjà reçu leur Booster Dose



La campagne vaccinale bat son plein. En effet, à hier, 288 583 personnes avaient déjà reçu leur troisième dose de vaccin anti Covid. 189 180 personnes se sont fait administrer le vaccin Johnson & Johnson, 8 741, le vaccin Sinopharm, 2 825 l'Astra Zeneca et 87 837, le Pfizer. Pour les moins de 18 ans, 44 059 ont déjà reçu les deux doses de vaccin alors que 56 070, une seule dose.

Selon une source du ministère de la Santé et du Bien-être, près de 95% des 15 à 17 ans ont déjà reçu leur première dose de vaccin anti Covid. Au total, 78,7% de la population ont reçu une dose de vaccin anti Covid tandis que 75,6% en ont reçu deux. À noter que la date butoir pour que le statut vaccinal change est le 19 février prochain.

Pour ce qui est de Rodrigues, 72,1% de la population ont reçu leur première dose de vaccin alors que 65,9% se sont fait administrer deux doses. Par ailleurs, seulement 7500 personnes ont reçu la Booster Dose.

Rentrée scolaire : un protocole sanitaire complexe, le Covid toujours bien présent



Après un mois de vacances, c'est la rentrée pour des milliers d'enfants réunionnais ce lundi 24 janvier 2022. Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue toujours d'augmenter, le rectorat a fait le choix de maintenir cette rentrée, et ce malgré les réticences des personnels éducatifs envers le protocole sanitaire. Aucune adaptation n'a en effet été apportée à ce dernier, malgré la situation sanitaire, et les syndicats s'inquiètent désormais du manque de moyens humains pour faire face à l'absentéisme que pourrait causer le Covid-19, à l'instar de l'Hexagone où la fermeture de classes bat des records. (Photo d'illustration rb/www.ipreunion.com)

"Tous les personnels sont inquiets, on sent bien qu'il va y avoir de très nombreuses absences, du côté des élèves comme du personnel" s'inquiète Guillaume Aribaud, secrétaire départemental de la FSU. " Nous sommes totalement pour garder les écoles ouvertes, encore faudrait-il que l'Etat nous donne les moyens de le faire correctement " raille-t-il. Car si un personnel administratif en plus par circonscription a été engagé dans le 1erdegrés, soit 22 au total, les syndicats doutent que cela soit suffisant. " La rectrice nous a promis de recruter d des assistants d'éducation et quelques contractuels enseignants, mais elle n'a pas été en mesure de nous préciser combien de recrutement exactement seront effectués " s'agace la FSU.

- Un protocole compliqué –

Le protocole sanitaire décidé risque par ailleurs de créer des classes quasi-vides, comme cela a été observé en Métropole. Pour l'heure, ce dernier prévoit que les élèves du primaire soient maintenus à domicile pendant 7 jours en cas de contamination. Cette durée est ramenée à 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures. **Suite de l'article**

Reprise des classes en présentiel pour tous : défis, appréhensions et attentes

Tous les élèves, du pré-primaire au tertiaire, retrouveront le chemin de l'école à partir du mercredi 2 février. C'est ce qu'a annoncé la ministre de l'Éducation, Leela Devi Dookun-Luchoomun, lors d'un point de presse tenu le vendredi 21 janvier. Quelles sont les attentes, défis et appréhensions de cette reprise en présentiel ? Le Dimanche/L'Hebdo a recueilli le témoignage d'élèves et de parents.
Les parents et élèves poussent un ouf de soulagement à cette nouvelle tant attendue. Bhishikha Ramgoolam, élève en Grade 12, se languit de retrouver le collège début février. Pour elle, cette décision était souhaitable depuis longtemps. « Je suis ravie de renouer enfin avec la routine de la vie de collégienne en présentiel. À la maison, il y a trop de distractions qui nous empêchent d'être productives. C'est difficile de rester concentré sur un écran durant des heures. En revanche, l'enseignement en face-à-face permettra aux élèves d'interagir de manière plus efficace avec les enseignants.
Ces derniers pourront dédier une attention particulière aux élèves. Par ailleurs, les travaux en groupe seront plus commodes pour les révisions. Avec cette reprise en présentiel, j'entame le chemin vers la Grade 13 avec sérénité », exprime-t-elle.

Entre joie et appréhensions

Même son de cloche du côté de Yamini Canoosamy, étudiante en Grade 12. Elle aussi se réjouit de regagner les bancs de l'école afin de pouvoir pratiquer sa matière préférée, c'est-à-dire Art & Design.
Selon elle, l'enseignement à distance n'est pas tout le temps évident, surtout pour les matières qui demandent de la pratique. « Les cours d'art en ligne n'étaient pas motivants, car on a besoin d'être en contact constamment avec le professeur pour les retours et conseils sur la manière d'améliorer notre travail. J'ai hâte de retrouver ma classe d'art en présentiel afin de repousser mes limites et produire des travaux de qualité. Il en va de même pour certaines matières, où nous avons du retard à rattraper.
Suite de l'article